

LES ACTES DES APOTRES

GUÉRISON DU PARALYTIQUE

MANUFACTURE DE MORTLAKE (ANGLETERRE), XVII^e SIÈCLE, D'APRÈS RAPHAEL

La variété et la beauté, l'importance enfin, des bordures de la tenture des *Actes des Apôtres*, exécutées à Mortlake, nous engageant à en publier plusieurs spécimens.

Nous avons indiqué, à propos de la *Pêche miraculeuse*, quelles en étaient les colorations générales : nous y revenons ici pour les spécifier davantage.

D'abord les motifs divers qui les composent s'enlèvent en clair sur le fond rouge d'une gorge sur laquelle ils portent ombre. — Cette gorge est bordée de moulures faites de deux orangés : l'un brun pour les ombres, l'autre tirant sur le jaune pour le ton local, les lumières étant d'argent métallique.

La lisière est bleue, ornée d'un filet d'olives et de perles bleu clair éclairé d'argent.

Les carnations des figures qui entrent dans la composition de cette bordure sont modelées avec trois tons de rose, dont le foncé et le clair ont perdu leur couleur, de sorte que c'est par la demi-teinte que ces figures sont seulement colorées aujourd'hui. Un brun foncé sert à accentuer les traits et les articulations.

Les cartouches sont gris, à retroussis verts, ou rouges ou violets, et les camaïeux qu'ils encadrent sont jaunes de deux tons et éclairés d'argent.

Les quelques fruits qui les accompagnent sont rouges et verts avec des feuillages verts, bleus dans l'ombre et jaunes dans la lumière.

Les sujets, qui sont plus colorés que les bordures, sont aussi simplement exécutés qu'elles.

Seulement la présence ou l'absence du rouge sert à différencier les carnations, qui sont modelées tantôt avec plus de brun, tantôt avec plus de clair, de sorte que quatre tons ont servi à les exécuter toutes. De même les chevelures et la barbe ne varient que par l'emploi plus ou moins exclusif de l'un des quatre bruns, dont un tire plus sur le roux, que les ouvriers avaient à leur disposition.

Quant aux draperies et aux vêtements qui sont rouges, violets, bleus et orangés, ils se composent en général de quatre couleurs, plus l'or métallique pour les grandes lumières. Mais, de ces quatre couleurs, la tapisserie dans son état actuel n'en montre que trois appartenant à une même gamme. La quatrième, qui est généralement celle qui forme le clair, appartient à une autre. Ainsi, l'orangé est éclairé en jaune : le violet en rouge et le rouge en une couleur qui est grise aujourd'hui. Ces couleurs de lumière servent de transition entre l'or métallique et les tons plus solides, qui forment la couleur locale de la draperie.

L'architecture, enfin, est de trois tons du gris, qui a dû tirer sur le jaune dans l'origine.
